

À partir du 1^{er} janvier 2023

Au Pays de Cruseilles



LE TRI
se simplifie

Tous les emballages et
tous les papiers se trient !

MEMO
TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS *se trient*

Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



NOUVEAU

Tous les autres emballages en plastique



Tous les papiers



Tous les emballages en métal



Tous les petits emballages métalliques



NOUVEAU

LES BONS gestes de tri

Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.

Tous les emballages en verre se trient

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



Les ordures ménagères valorisables

À jeter en sac fermé 80L dans le conteneur des déchets non recyclables

Pots de fleurs en plastique, mouchoirs, couches, brosse à dents, paille,...
Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses, ...)



Le compostage

Les déchets organiques sont compostables



Plus d'informations sur www.ccpaysdecruiseilles.org

TÉLÉCHARGEZ
l'appli *Guide du tri*



CIITEO